

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	Section 15
Publication :	05/03/2026
Etablissement :	UNIVERSITE D'ORLEANS
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	15 - Langues, littératures et cultures africaines, asiatiques ...
Composante/UFR :	UFR LLSH
Laboratoire 1 :	EA4709(201220251P)-EA 4709 RECEPTION ET MEDIATI...
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	05/03/2026
Date de clôture des candidatures :	02/04/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	16/02/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :****Contact administratif:**

N° de téléphone:	02-38-48-73-03
	02-38-49-45-26
N° de fax:	02-38-41-72-74
E-mail:	recrutement.ater@univ-orleans.fr

Dossier à déposer sur l'application : <https://ater.univ-orleans.fr/EsupDematEC/login>**Spécifications générales de cet appel à candidatures :**

Profil appel à candidatures :	Cf. Profil joint Sur tous postes susceptibles d'être vacants en section 15.
Job profile :	Cf. Profil joint Any positions may be vacant in 15.
Champs de recherche EURAXESS :	Languages - Language sciences Asian literature - Literature
Mots-clés:	Japonais ; linguistique

Fiche de poste pour le recrutement d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Référence réglementaire :

Décret 88-654 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 15

Numéro de l'appel à candidature : Section 15

Profil succinct : Recrutement d'un ATER en section 15

Date de publication : 5 mars 2026

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité : Doctorat

Nombre de poste : 1

Domaine de recherche Euraxess : languages, literature, asian literature

Date de début de contrat : 01/09/2026

Date de fin de contrat : 31/08/2027

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR LLSH

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Orléans

Pôle ou Département d'affectation : Département LEA

Laboratoire (Nom, Type) : REMELICE

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Licence LEA (initiale), Master LEA (initiale), Master Langues et sociétés parcours TCM (initiale), DU Japonais (continue)

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

Enseignement du japonais destiné au public de Licence LEA Anglais-Japonais, de Master LEA, de Master Langues et sociétés ainsi que de DU Japonais. L1 : Études japonaises, Lexique, Pratique de l'écrit. L2 : Expression orale, Lexique. L3 Expression orale. M1 : Langue et culture japonaises. L'enseignant.e recruté.e participera aux charges administratives liées à la pédagogie.

Compétences requises :

Bonne maîtrise de français et de japonais (niveau C1 minimum).

Compétences et expériences souhaitées :

Enseignement dans des établissements supérieurs.

Contact :

SHIMOSAKAI Mayumi

Mail : mayumi.shimosakai@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 49 24 70

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

La recherche du laboratoire RÉMÉLICE cible les Humanités en mutation en matière de médiations et réceptions littéraires interculturelles et de transmission/transformation des cultures dans des perspectives comparatistes.

Activités de recherche et compétences requises :

On privilégiera chez le/la candidat.e sa capacité à concilier l'enseignement du japonais à l'université avec la recherche sur la transmission/transformation de cette langue et de sa culture.

Compétences et expériences souhaitées :

Activités de recherche dans des établissements supérieurs ou organismes de recherche.

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

Salle de travail équipée. Soutien financier pour les déplacements recherches. Soutien financier et administratif pour les déplacements recherche – colloques et projets.

Contact :

PELAGE Catherine

Mail : catherine.pelage@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 49 40 20

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

La procédure de candidature est à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/attaches-temporaires>

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte hors délai

La campagne de recrutement est ouverte du 5 mars 2026 au 2 avril 2026 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche).

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat.e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur).

Rémunération du poste :

L'attaché temporaire d'enseignement et de recherche nouvellement nommé sera rémunéré à l'INM 446 selon l'arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Cette rémunération est complétée par la Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur versée semestriellement (en février et en août).

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*